

ELECTIONS MUNICIPALES 2026
Réponse à VUViB de la liste Villefranche Insoumise

La prise en compte du vélo se fera dans le cadre de notre programme, basé largement sur la planification écologique. (Voir : <https://programme.lafranceinsoumise.fr/municipales-2026/>)

1) De quelle manière allez-vous vous emparer du Plan Vélo de la Communauté d'Agglomération voté en 2024 ? Comment allez-vous concrètement œuvrer à son déploiement dans votre municipalité (planning, budget, etc.) ?

- Le Plan Vélo est en réalité un schéma directeur cyclable qui n'oblige en rien les communes de l'agglomération à le respecter en temps et en réalisations.

Les délais annoncés pour les réalisations sont beaucoup trop longs (exemple année 13 pour aménager une traversée de l'av. T. Braun !!) .

Il donne cependant de bonnes solutions, bien que partielles. En effet il n'existe pas dans ce plan de continuité totale sur de grands axes (Gleizé – Jassans ou Beauregard (ponts) ainsi qu'Arnas – Limas, par bvd Gambetta ou rue Ernest Renan) ou sur l'accès aux intermodalités comme la gare.

Ces grands axes seront à décider rapidement en collaboration avec VUViB et être réalisés par des pistes cyclables provisoires dans la foulée.

La partie sur Villefranche sera directement de notre ressort.

Il faudra être influent au niveau agglomération pour se coordonner avec les communes périphériques.

Pour ce qui est des liaisons avec les communes plus éloignées, les réalisations prendront certainement plus de temps.

- Les budgets 2026 sont déjà votés. Le vélo n'a pas eu sa place dans celui de l'équipe actuelle à Villefranche comme à l'agglomération. Nous devons les rectifier dès que possible pour permettre les investissements nécessaires.

La mandature (6 années) devra voir les aménagements les plus nécessaires mis en place.

Nous rechercherons toutes les possibilités de financements. Départementaux, régionaux, nationaux (même si les dotations de l'état macroniste se réduisent comme peau de chagrin) et européens (Il doit déjà exister une personne dédiée à ces recherches.)

La présence de la Voie Bleue sur l'agglomération est un atout important.

- En ce qui concerne le service Viavélo, nous le prolongerons dans la mesure où des aménagements sécurisés permettent l'utilisation par tout un chacun et que les investissements principaux ont déjà été réalisés.

2) Quels axes d'amélioration pourriez-vous apporter à ce Plan ?

Le plan sera remis à plat, avec VUViB, notamment pour permettre la mise en œuvre des axes importants dans la continuité et la sécurité.

Par ailleurs nous nous rapprocherons des communes qui ont de bonnes évaluations au baromètre FUB des villes cyclables (comme Bourg, Lyon ou Grenoble) pour en tirer des enseignements.

3) Quelles sont selon vous les actions prioritaires à mener pour favoriser le développement des mobilités douces (qu'elles soient prévues ou non au Plan Vélo) ?

Le vélo et la marche sont vecteurs de meilleure santé, physique et morale.

Nous favoriserons la pratique du vélo en lien avec les maisons de santé. Les opérations « remise en selle » seront multipliées.

Nous réaliserons un audit sur le plan de circulation automobile, saturé, et étudierons un apaisement de cette circulation par un développement des transports doux et actifs, dont des axes cyclables sécurisés et continus, des zones piétonnes et des rues arborées.

Nous sensibiliserons la population sur la qualité de l'air.

Pour les enfants et adolescents, nous multiplierons les aires de pistes ludiques, style bike-park.

Le sujet du stationnement auto fera aussi l'objet d'importantes modifications. Par exemple des rues comme le Bvd Gambetta ou la rue Victor Hugo ou rue Nationale ne devraient plus comporter des stationnements des deux côtés pour permettre d'aménager des voies cyclables.

Le Plan Local de Mobilités (prévu pour être adopté en octobre 2026) sera aussi remis à plat.

Nous ferons de « mai à vélo » un vrai engagement pour populariser ce mode de transport.

4) Comment prendrez-vous en compte les attentes et remontées des usagers sur ces thématiques ?

De quelle manière pensez-vous soutenir les acteurs de la société civile dans ce développement ?

Notre liste, Villefranche Insoumise, veut œuvrer pour le climat, l'écologie et la justice sociale par un communalisme populaire démocratique, notamment par l'utilisation du Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC).

Nous pensons multiplier les rencontres avec les usagers, c'est-à-dire avec VUViB, pour les associer pleinement aux décisions sur les aménagements (à voir pour la fréquence des rencontres).

Les populations de la ville et de ses quartiers seront aussi consultées sur ce sujet.

5) Enfin, quels engagements pouvez-vous prendre pour mettre en œuvre les mises en conformité

légalisées engagées (Loi d'Orientation des Mobilités, mise en application des double-sens cyclables

en zone 30), ainsi que les différents projets d'aménagement envisagés et attendus (par exemple Bd Burdeau, Route de Frans, Bd Gambetta).

Ces questions sont structurantes pour assurer le développement réfléchi d'un réseau cyclable sécurisé, utilisable par tous à tout moment.

Cela fera l'objet d'un audit pour un inventaire des projets déjà étudiés, avec plans (Burdeau, Route de Frans, Bd Gambetta, Est gare et traversée avenue Théodore Braun).

Les double-sens de la zone 30 seront mis en conformité avec la loi.

Les stationnements près des passages piétons supprimés. Les sas vélos mieux marqués.

L'association VUViB se tient évidemment à la disposition des candidat.es pour échanger sur ce sujet et porter plus loin l'usage du vélo sur notre territoire.

Un échange entre des membres de VUViB et une délégation de la liste France Insoumise dont sa tête de liste Sandrine VERGIN a eu lieu lundi 16 février.

Nous remercions vivement VUViB pour cette rencontre.